

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
Envoyé : 15 avril 2020 09:17
À : Anand, Anita – Personnel; Anand, Anita (SPAC/PSPC)
Cc : Church, Leslie (SPAC/PSPC); Harris, Emily (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC); Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC); Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC); Tallerico, Joel (SPAC/PSPC); Laporte, Anthony (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC)
Objet : RE: Résumé des questions quotidiennes – 15 avril 2020

Désolé, correction apportée à la première si pressé

De : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
Envoyé : 15 avril 2020 9:13
À : Anand, Anita - Personnel p Anand, Anita (SPAC/PSPC) <anita.anand@canada.ca> **Cc:** Leslie Church (SPAC/PSPC) (leslie.church@canada.ca) <leslie.church@canada.ca>; Harris, Emily (SPAC/PSPC) <emily.harris@canada.ca>; Elliott Lockington (SPAC/PSPC) (elliott.lockington@canada.ca) <elliott.lockington@canada.ca>; Cecely Roy (SPAC/PSPC) (cecely.roy@canada.ca) <cecely.roy@canada.ca>; Caitlin Mullan-Boudreau (SPAC/PSPC) (caitlin.mullan-boudreau@canada.ca) <caitlin.mullan-boudreau@canada.ca>; Boyan Gerasimov (SPAC/PSPC) (boyan.gerasimov@canada.ca) <boyan.gerasimov@canada.ca>; Kelly Murdock (SPAC/PSPC) (kelly.murdock@canada.ca) <kelly.murdock@canada.ca>; joel.tallerico@canada.ca; Anthony Laporte (SPAC/PSPC) (anthony.laporte@canada.ca) <anthony.laporte@canada.ca>; Chelsea Kusnick (SPAC/PSPC) (chelsea.kusnick@canada.ca) <chelsea.kusnick@canada.ca>
Objet : Résumé des questions quotidiennes – 15 avr. 2020

Bonjour, Madame la Ministre,

Voici le résumé de vos questions pour la matinée :

MÉDIA SPAC

[Portable COVID test gets approval \(Cassandra Szklarski, NATIONAL POST / CANADIAN PRESS\) 202004-14](#) ***Responsable de la santé**

- Le gouvernement dans son intégralité se penche sur la réponse à l'épidémie de COVID-19 et travaille avec des partenaires à tous les paliers du gouvernement, et avec l'industrie, pour assurer l'approvisionnement de fournitures médicales essentielles.
- Nous faisons équipe avec l'industrie canadienne pour augmenter et rééquiper rapidement la capacité de production, en garantissant un approvisionnement national fiable pour répondre à nos besoins à court et à long terme.
- Nous renforçons également l'utilisation des accords d'approvisionnement existants et des approches d'approvisionnement novatrices et flexibles afin d'accélérer l'intervention du Canada face à la pandémie.
- Nous sommes prêts à prendre d'autres mesures et à adapter notre approche à mesure que la situation évolue.

Si pressé :

- Nous avons commandé du matériel pour tester des millions de Canadiens supplémentaires en plus des quelque 500 000 Canadiens qui ont déjà été testés, et des contrats sont en cours pour des capacités de dépistage rapide supplémentaires, y compris la technologie offerte par Spartan Bioscience du Canada.

2 articles du MDN aux fins de sensibilisation :

[Les ministres de l'OTAN remettent en question la dépendance à l'égard de la Chine pour les fourniture pour combattre la pandémie](#)

- En tant que membre fondateur de l'OTAN, l'engagement de notre gouvernement envers l'Alliance est fort.
- Aujourd'hui, les pays membres de l'OTAN vont tenir une réunion virtuelle pour faire face aux défis mondiaux, notamment la pandémie de COVID-19.
- Nous continuerons à travailler avec nos partenaires pour faire en sorte que l'alliance reste prête à faire face aux défis actuels et futurs.

À ce sujet, du point de vue de SPAC, nous dirions ceci :

- Nous nous concentrons maintenant sur l'intervention face à l'épidémie de COVID-19 et sur la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens.
- Nous adoptons une approche à deux volets en explorant toutes les voies possibles pour faire en sorte que le Canada dispose de sources d'approvisionnement diversifiées, tout en soutenant directement l'industrie canadienne pour qu'elle augmente et réutilise au plus vite ses capacités de production.
- Nous prenons des mesures pour garantir un approvisionnement intérieur fiable qui répondra à nos besoins à court et à long terme.
- Notre objectif est d'être sur-préparés, et nous sommes prêts à prendre d'autres mesures et à adapter notre approche à mesure que la situation évolue.

COVID-19 incite à l'achat d'un nouveau système de transport médical pour les avions de l'ARC

- La santé et la sécurité des Canadiens et des femmes et des hommes des Forces armées canadiennes est la priorité absolue de notre gouvernement.
- L'Aviation royale canadienne compte acheter un système d'évacuation aéromédical de bio-confinement afin de mieux répondre aux urgences internationales et nationales majeures, y compris la pandémie de COVID-19.
- Ce système améliorera nos capacités actuelles de transport de patients atteints de maladies hautement infectieuses.
- Nous continuerons à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de nos forces armées canadiennes et maintenir leur état de préparation à tout moment pour mener des opérations militaires au pays et à l'étranger.

APPEL LANCÉ PAR LE CPM

- Santé : Fourniture de médicaments pour les patients COVID sous respirateur
- Santé : Scheer s'inquiète de l'OMS et de l'influence de la Chine
- Santé : Le Canada adopte une approche lente en matière de tests sérologiques
- BVPM/AMC : Trump a mis fin à l'aide américaine à l'OMS
- AMC : Irwin Cotler nous exhorte de sanctionner les fonctionnaires chinois
- 1}- RNCan : Poursuite de la couverture sur le sauvetage du secteur pétrolier et gazier / garantir que le secteur de l'énergie aide à payer le nettoyage des puits orphelins
- CPR : Le gouvernement fédéral est ouvert à une nouvelle loi pour lutter contre la désinformation entourant la pandémie
- SAC : les dirigeants indigènes du Manitoba mécontents de l'annulation des poursuites par le Premier ministre concernant les services de protection de l'enfance

Itinéraire du Premier ministre

Réunions privées.

11:15 Le Premier ministre s'adressera aux Canadiens sur la situation de la COVID-19, et un point de presse suivra.

Itinéraire VPM

Le vice-premier ministre présidera le Comité du cabinet sur l'interention fédérale à la maladie de coronavirus (COVID-19).

Fermé aux médias.

12:00 Le vice-premier ministre se joindra aux ministres et aux fonctionnaires du gouvernement du Canada pour fournir une mise à jour sur COVID-19.

BUREAU DE RECHERCHE DU PARTI LIBÉRAL

Impact et interventions économiques

Plan d'intervention d'urgence du Canada

Responsable : Finances

- En ces temps extraordinaires, aucun Canadien ne devrait avoir à se soucier de payer ses factures, son loyer ou sa nourriture.
- Notre gouvernement est inébranlable dans son engagement à soutenir les Canadiens, notre système de santé et notre économie.
- Par le biais du plan d'intervention économique COVID-19 du Canada, nous nous efforçons de fournir une aide immédiate aux Canadiens et aux entreprises qui en ont le plus besoin.
 - Grâce à la Subvention salariale d'urgence du Canada, nous protégeons les emplois.
 - Grâce à la Prestation canadienne d'urgence, nous aidons ceux qui perdent leur emploi.
 - Et grâce à des prêts faciles et garantis pour les entreprises de toutes tailles, nous aidons les gens à accéder au crédit.
- Cette aide de grande envergure permettra aux Canadiens de payer leur loyer et leur épicerie, et aidera les entreprises à continuer de payer leurs employés et leurs factures en cette période d'incertitude.
- Ce n'est qu'un début, et notre gouvernement sera aux côtés des Canadiens à chaque moment. Nous ne ménagerons aucun effort.

Prestation canadienne d'urgence

Responsable : Emploi

- La protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, des emplois et de notre économie est notre priorité absolue.
- Personne ne devrait avoir à se soucier de payer les factures pendant cette période.
- Nous reconnaissons l'urgence de la situation et c'est pourquoi notre gouvernement a pris des mesures pour soutenir les travailleurs et leurs familles grâce à la Prestation canadienne d'urgence.
- Près de 6 millions de Canadiens sont des travailleurs indépendants ou n'ont pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour toucher des prestations d'assurance-emploi.
- Grâce à cette prestation, les travailleurs, y compris les travailleurs indépendants, qui sont incapables de travailler en raison de la COVID-19, bénéficieront du soutien au revenu dont ils ont besoin.
- Depuis le 6 avril, une seule page d'accueil est disponible pour aider les Canadiens dans le processus de demande – <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>
- Nous reconnaissons que la PCU ne répond peut-être pas à toutes les situations professionnelles des Canadiens en ce moment et nous continuons à chercher des moyens de soutenir tous les Canadiens en cette période difficile.
- Notre priorité reste de veiller à ce que tous les Canadiens bénéficient du soutien dont ils ont besoin et nous continuerons à travailler avec nos partenaires dans tout le pays pour y parvenir.

Veillez consulter le [document d'information](#) et le [communiqué de presse](#) sur la PCU pour de plus amples renseignements.

Admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence

Responsable : Emploi

- Personne ne devrait avoir à se soucier de comment elle va payer les factures pendant cette période.
- C'est pourquoi nous apportons une aide à ceux qui en ont le plus besoin – y compris ceux qui sont sans travail à cause de la COVID-19, qu'ils soient malades, qu'ils s'occupent d'un proche, qu'ils soient au chômage ou renvoyés chez eux.
- La Prestation canadienne d'urgence est destinée aux personnes qui ont perdu toutes leurs sources de revenus et qui répondent à tous les critères d'admissibilité de la prestation.

- **Si vous avez des questions sur votre admissibilité, veuillez consulter le site Canada.ca ou contacter le 1-800-0-CANADA.**
- **Nous sommes conscients des diverses situations de travail des Canadiens et nous aurons d'autres informations à vous transmettre sur nos efforts continus pour soutenir les Canadiens qui sont touchés par la COVID-19.**
- **Notre priorité est de veiller à ce que tous les Canadiens bénéficient du soutien dont ils ont besoin et nous continuerons à travailler avec nos partenaires dans tout le pays pour y parvenir.**

Prestation canadienne d'urgence – Lacunes

Responsable : Emploi

- La Prestation canadienne d'urgence est destinée à aider tous ceux qui en ont besoin, et des millions de Canadiens en ont déjà bénéficié.
- En même temps, nous savons qu'il reste encore du travail à faire pour que personne ne passe entre les mailles du filet
- Nous travaillons aussi dur que possible pour être sûrs d'obtenir un soutien pour ceux et celles :
 - Qui travaillent à temps réduit, c'est-à-dire dix heures par semaine ou moins.
 - Qui travaillent mais gagnent moins qu'ils ne le feraient avec la prestation – comme le personnel des foyers pour aînés ou les travailleurs en soins de longue durée.
 - Et aux étudiants qui s'inquiètent du type d'emploi qu'ils décrocheront cet été.
- Notre gouvernement travaille 24 heures sur 24 pour apporter aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin. Notre message est clair : nous vous soutiendrons.

Subvention salariale d'urgence du Canada

Responsable : Finances/ petites entreprises

- Les Canadiens doivent avoir l'assurance que leur emploi est protégé, alors que nous continuons à lutter contre l'épidémie mondiale de COVID-19.
- C'est pourquoi notre gouvernement a adopté la subvention salariale d'urgence du Canada pour soutenir les entreprises les plus touchées par la pandémie et protéger les emplois dont dépendent les Canadiens.
- La subvention couvrira 75 % du salaire d'un employé pour les employeurs de toutes tailles et de tous les secteurs – y compris les organismes sans but lucratif et les organisations caritatives – qui ont subi une baisse de leurs revenus bruts d'au moins 15 % en mars, et de 30 % en avril et en mai.
- La subvention pourra atteindre 847 dollars par employé, par semaine, entre le 15 mars et le 6 juin.
- Ce soutien important aidera les employeurs à maintenir leur personnel sur la paie, à réembaucher ceux qui ont été licenciés précédemment, à garantir aux travailleurs un revenu décent et à se positionner pour rebondir une fois l'épidémie passée.
- Nous continuerons à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour s'assurer que les travailleurs et les entreprises bénéficient du soutien dont ils ont besoin en ces temps difficiles.

Veillez consulter le [document d'information](#) et le [communiqué de presse](#) sur la PCU pour de plus amples renseignements.

Emplois d'été Canada

Responsable : Emploi

- En ce moment, les jeunes ont beaucoup de mal à trouver du travail.
- Pour jeter les bases de communautés fortes, nous avons besoin d'une main-d'œuvre solide qui comprend de bonnes perspectives d'emploi pour les jeunes.
- C'est la raison pour laquelle nous modifions cette année le programme Emplois d'été Canada afin d'aider les employeurs à s'adapter aux réalités de la COVID-19 et de soutenir les jeunes Canadiens qui commencent à chercher un emploi d'été.
- Voici les modifications temporaires apportées au programme cette année :
 - une augmentation de la subvention salariale, afin que les employeurs des secteurs privé et public puissent également recevoir jusqu'à 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial pour chaque employé
 - une prolongation de la date de fin d'emploi jusqu'au 28 février 2021,
 - permettant aux employeurs d'adapter leurs projets et leurs activités professionnelles pour soutenir les services essentiels
 - l'autorisation aux employeurs d'embaucher du personnel à temps partiel.
- Les petites entreprises canadiennes dépendent de plus en plus de l'apport de jeunes Canadiens. Les modifications apportées au programme Emplois d'été Canada aideront les

petites entreprises à embaucher et à garder les travailleurs dont elles ont besoin pour pouvoir continuer à fournir des services essentiels.

- **Le programme Emplois d'été Canada offre aux jeunes la possibilité de développer et d'améliorer leurs compétences au sein d'organisations à but non lucratif, de petites entreprises et du secteur public, et soutient la prestation de services communautaires essentiels.**
- **Ce programme contribuera à créer jusqu'à 70 000 emplois pour les jeunes âgés de 15 à 30 ans.**

Soutien aux entreprises

Responsable : Finances/ petites entreprises

- **Notre gouvernement prend des mesures immédiates et décisives pour aider les Canadiens et les entreprises à traverser cette période difficile.**

- Dans le cadre de la prochaine étape de son plan d'intervention économique COVID-19, notre gouvernement aide les entreprises canadiennes à protéger les emplois et à payer leurs factures en :
 - offrant une subvention salariale pouvant aller jusqu'à 75 % aux employeurs admissibles pendant une période maximale de trois mois;
 - autorisant les entreprises à reporter le paiement de la TPS/TVH et des droits de douane jusqu'à la fin du mois de juin;
 - lançant le nouveau Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui permet d'accorder des prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif
 - en fournissant aux PME des prêts garantis pour les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement.
- Ces nouvelles mesures apporteront une aide immédiate aux entreprises canadiennes afin qu'elles puissent faire face aux conséquences de COVID-19.
- Ces mesures s'appuient sur le travail que nous avons accompli jusqu'à présent pour étendre le partage du travail, lancer le Programme de crédit aux entreprises et stabiliser nos marchés financiers.
- Notre gouvernement continuera à prendre les mesures qui s'imposent pour soutenir les travailleurs, les entreprises et notre économie dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Report de la TPS/TVH et des droits

Responsable : Finances

- Nous savons que les petites entreprises sont confrontées à des défis importants en raison d'une réduction soudaine de leurs ventes.
- C'est la raison pour laquelle nous leur apportons une aide immédiate en reportant tout paiement de la TPS/TVH et des droits de douane au cours des trois prochains mois.
- Pour plus de 3,2 millions d'entreprises et de travailleurs indépendants canadiens, cette mesure permettra de leur fournir les liquidités nécessaires pour poursuivre leurs activités.
- Le report de ces paiements permettra de fournir jusqu'à 30 milliards de dollars en prêts sans intérêt pendant que nous faisons face à ce défi sans précédent.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes

Responsable : Petites entreprises

- Le nouveau Compte d'urgence canadien pour les entreprises canadiennes fournira jusqu'à 25 milliards de dollars aux institutions financières admissibles afin qu'elles puissent accorder des prêts sans intérêt aux petites entreprises et aux organismes sans but lucratif.
- Ces prêts – garantis et financés par le gouvernement du Canada – permettront aux petites entreprises d'avoir accès au capital dont elles ont besoin, afin qu'elles puissent payer leur loyer et d'autres coûts importants au cours des prochains mois.
- D'une valeur maximale de 40 000 \$ pour les entreprises admissibles, le programme aidera les employeurs canadiens – y compris les organismes sans but lucratif – avec 50 000 \$ à 1 million de dollars en masse salariale en 2019.
- Les prêts peuvent être remboursés sur deux ans sans intérêt, avec une option pour trois autres années avec intérêt.
- Le remboursement du solde du prêt au plus tard le 31 décembre 2022 entraînera une exonération de prêt de 25 % (jusqu'à 10 000 \$).

Programme de garantie de prêt et de prêts conjoints

Responsable : Petites entreprises

- Notre gouvernement reconnaît que les petites et moyennes entreprises sont particulièrement vulnérables aux impacts de COVID-19.
- Afin de soutenir leurs activités, nous lançons deux nouveaux programmes qui contribueront à fournir des liquidités en cette période difficile.

- EDC garantira les nouveaux prêts à terme d'exploitation et de trésorerie que les institutions financières accordent aux PME, jusqu'à concurrence de 6,25 millions de dollars.
- BDC, de concert avec les institutions financières, fournira des liquidités supplémentaires aux entreprises par l'entremise d'un nouveau programme de prêts conjoints pouvant aller jusqu'à 6,25 millions de dollars.
- Ces nouveaux programmes s'inscrivent dans le cadre de notre travail continu visant à aider les entreprises à garder leurs employés, à payer les factures et à faire face à la pandémie de COVID-19.

PAPHA de SCHL

Responsable : Finances

- L'incertitude entourant la propagation de COVID-19 a créé une volatilité sur les marchés, et nous reconnaissons que les Canadiens sont inquiets des répercussions économiques possibles.
- En même temps, le Canada possède l'un des secteurs bancaires les plus solides et les plus résistants au monde.

- Le ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada et le surintendant des institutions financières se sont coordonnés pour prendre des mesures sans précédent et soutenir l'économie canadienne.
- Cela comprend le lancement d'un Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés, dans le cadre duquel la SCHL achètera jusqu'à 150 milliards de dollars de blocs de prêts hypothécaires assurés.
- Ce programme fournira un financement stable à long terme aux banques et aux prêteurs hypothécaires, contribuera à faciliter la poursuite des prêts aux consommateurs canadiens et ajoutera de la liquidité au marché hypothécaire canadien.

Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Responsable : Aînés

- Les aînés qui se protègent en s'isolant chez elles peuvent avoir besoin d'aide pour se procurer des fournitures et rester en contact.
- Le programme Nouveaux horizons pour les aînés permet désormais de modifier des projets précédemment approuvés afin de répondre aux besoins des aînés pendant cette crise de santé publique.
- Les bénéficiaires peuvent désormais utiliser les fonds reçus précédemment pour fournir des services aux aînés touchés par COVID-19, comme la fourniture d'appareils électroniques pour les aider à rester en contact ou le soutien à la livraison de nourriture et de médicaments. En outre, les organisations ont maintenant jusqu'à deux ans pour mener à bien leurs projets originaux.
- Les Canadiens s'unissent pour protéger nos plus vulnérables en aidant leurs voisins à faire leurs courses, en appelant leurs parents et grands-parents et en faisant leur part pour aplatir la courbe en s'éloignant physiquement. Nous pouvons et nous allons traverser ensemble cette période difficile.

Les Canadiens vulnérables

Responsable : Familles

- Nous avons pris des mesures pour garantir que les organisations qui soutiennent les personnes sans domicile fixe disposent de tous les outils nécessaires pour préparer, prévenir et gérer cette maladie.
- À cette fin, nous avons débloqué 157,5 millions de dollars pour ces organisations afin de les aider directement à répondre à la COVID-19.
- Nous allons également investir 50 millions de dollars dans les refuges pour femmes et les centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles afin de les aider à gérer ou à prévenir une épidémie dans leurs installations. Cela comprend le financement d'installations dans les communautés indigènes.

Voyages, frontières canadiennes, commerce et communauté internationale

Les hôpitaux de l'Ontario interdisent aux travailleurs de la santé de franchir les frontières pour travailler

Responsable : BVPM

- Il y a des travailleurs de la santé qui traversent la frontière tous les jours. C'est un déplacement essentiel.
- Les hôpitaux et autres établissements de soins primaires fournissent des conseils à leur personnel. Certains hôpitaux demandent notamment à leur personnel de limiter leur travail à un seul centre de soins.
- Cette mesure est conforme aux autres mesures prises pour réduire la propagation du virus.

Voyages interprovinciaux

Responsable : BVPM

- Nous recommandons aux Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.
- Cela inclut l'annulation ou le report des vacances et les déplacements professionnels non nécessaires.
- Un certain nombre de provinces et de territoires ont déjà imposé des restrictions interdisant les voyages entre les provinces.

- Les conseils des responsables de la santé publique du Canada sont clairs : rester chez soi est le meilleur moyen de travailler tous ensemble pour ralentir la propagation de COVID-19.
- Et, comme l'a dit le Premier ministre, tous les Canadiens devraient rentrer chez eux, et rester chez eux.

Migration irrégulière – retours directs

Le plomb : Sécurité publique

- Le Canada est un pays accueillant pour ceux qui fuient la guerre et la persécution, mais pendant cette pandémie, nous devons réduire le flux de voyageurs internationaux afin de mieux protéger les Canadiens.

- Notre accord avec les États-Unis étend nos restrictions de voyage aux entrées irrégulières, afin de décourager les voyages entre pays, et est conforme à nos engagements internationaux envers les demandeurs d'asile.
- Alors que nous sommes encore en train de finaliser notre accord avec les États-Unis, nous avons reçu l'assurance que les migrants ne seront pas renvoyés dans leur pays d'origine et qu'ils pourront y retourner par la suite, tandis que leur demande d'asile continuera d'être traitée ici.
- C'est une mesure supplémentaire que notre gouvernement a prise pour contenir la propagation de la COVID-19 jusqu'à ce que cette pandémie soit terminée.

Rapatriment

Responsable : AMC

- À tous les Canadiens à l'étranger : Nous travaillons sans relâche pour résoudre cette situation complexe et sans précédent.
- Nous accordons la priorité aux endroits où il y a actuellement un grand nombre de Canadiens, et où il y a un manque de services aériens locaux ou des restrictions locales aux voyages.
- Nous continuons à soutenir les compagnies aériennes canadiennes dans leurs efforts.
- Nous continuons à travailler 24 heures sur 24 pour ramener les Canadiens et le ministre Champagne reste en contact étroit avec ses homologues.

Fabrication et services, renforcement de la capacité d'intervention et préparation aux situations d'urgence

Soutien aux communautés du Nord

Responsable : Affaires du Nord

- Nous nous efforçons de faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à une alimentation de qualité et aux soins de santé essentiels dont ils ont besoin, en cette période difficile.
- Afin de répondre aux besoins uniques des habitants du Nord, nous travaillons avec les gouvernements territoriaux pour répondre aux besoins immédiats du Nord en matière de santé, d'économie et de transport.
- Ces mesures permettront de faire ce qui suit :
 - transférer 72,6 millions de dollars aux gouvernements territoriaux pour soutenir leurs préparatifs et leurs interventions en matière de santé et de services sociaux dans le cadre de COVID-19.
 - fournir jusqu'à 17,3 millions de dollars aux gouvernements territoriaux pour aider les transporteurs aériens du Nord à assurer l'approvisionnement continu en nourriture, en fournitures médicales et autres biens et services essentiels aux collectivités éloignées et desservies par avion.
 - mettre à disposition 15 millions de dollars en soutien non remboursable aux entreprises des territoires pour les aider à faire face aux conséquences de COVID-19.
 - fournir 25 millions de dollars supplémentaires à Nutrition Nord Canada pour rendre la nourriture plus abordable afin que les familles puissent se procurer les aliments nutritifs et les produits d'hygiène personnelle dont elles ont tant besoin.
- Nous continuerons à travailler avec tous nos partenaires pour assurer la sécurité et la santé des habitants du Nord et de tous les Canadiens.

Mise à jour des données et de la modélisation COVID-19

Responsable : Santé

- Si certains des chiffres publiés aujourd'hui peuvent paraître sombres, la modélisation du Canada montre que le pays a encore la possibilité de contrôler l'épidémie et de sauver des vies.
- Nous jouons tous un rôle dans ce que l'avenir réserve à la trajectoire de COVID-19 au Canada.
- Nous devons continuer à contrôler l'épidémie en utilisant des mesures de santé publique éprouvées, notamment en restant chez soi lorsque c'est possible, en maintenant une distance physique, en se lavant méticuleusement les mains et en couvrant notre toux.

- Ce que nous faisons ensemble maintenant pour arrêter la propagation de COVID-19 réduira l'impact de la pandémie et déterminera dans quel délai nous pourrions réajuster nos mesures de santé publique au Canada.

Maison de soins infirmiers

Responsable : Santé

- Nous sommes profondément préoccupés par les épidémies de COVID-19 dans les établissements de soins de longue durée. Nous exprimons toute notre sympathie à ceux qui ont perdu un être cher.

- Les ministres Hajdu et Schulte ont travaillé avec leurs homologues provinciaux pour faire face à ces épidémies, et ASPC a publié des conseils à l'intention des établissements sur la façon de protéger leurs résidents contre COVID-19.
- Nous avons tous un rôle à jouer pour arrêter la propagation de COVID-19. Si vous êtes malade et que vous avez un proche dans une maison de retraite, ne lui rendez pas visite. Nous vous encourageons plutôt à entrer en contact avec vos proches par téléphone ou par internet.

Si on vous presse pour des directives sur les établissements de soins de longue durée :

- Nous savons que nous devons agir pour protéger nos proches dans ces établissements et ceux qui s'occupent d'eux.
- L'Agence de santé publique du Canada a élaboré des directives provisoires pour les établissements de soins de longue durée, qui ont été validées par les médecins hygiénistes en chef.
- Ces directives recommandent d'envisager une politique de « non visite », de maintenir une distance physique en tout temps et de faire en sorte que les membres du personnel des établissements de soins de longue durée restent à la maison s'ils sont malades.
- Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec nos collègues provinciaux et territoriaux pour nous assurer que nous prenons toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes âgées

Banques alimentaires

Responsable : Agriculture

- COVID-19 augmente le besoin en nourriture de nombreux Canadiens et a un impact majeur sur les opérations des organisations alimentaires locales.
- Aujourd'hui, le Premier ministre Trudeau a annoncé un soutien de 100 millions de dollars aux organisations qui sont en première ligne pour s'assurer que les gens reçoivent une aide alimentaire essentielle en cas de besoin.
- Banques alimentaires Canada recevra 50 millions de dollars, tandis que 20 millions de dollars ont été répartis à parts égales entre Second Harvest, Community Food Centres Canada, le Breakfast Club et l'Armée du Salut.
- Les organisations travailleront avec des partenaires locaux pour répondre aux besoins alimentaires urgents et accrus, y compris ceux des populations indigènes et du Nord.
- S'agissant des lacunes recensées dans les services, le gouvernement du Canada a alloué 30 millions de dollars supplémentaires à d'autres organisations locales.
- Les fonds seront utilisés principalement pour l'achat de nourriture et d'autres produits de première nécessité. Les fonds peuvent également être utilisés pour des approches créatives visant à fournir à ces Canadiens la nourriture dont ils ont besoin.
- Les Canadiens peuvent être sûrs que nous serons présents à chaque étape du processus pour soutenir ceux qui travaillent dans notre chaîne d'approvisionnement et assurer la sécurité alimentaire du Canada.

Approvisionnement en ÉPI

Responsable : SPAC

- Notre gouvernement investit 2 milliards de dollars dans l'achat d'équipements de protection individuelle, notamment des masques et des écrans faciaux, des blouses, des ventilateurs, des trousseaux de dépistage et des écouvillons, ainsi que du désinfectant pour les mains.
- Depuis l'épidémie, de nombreuses entreprises nous ont contactés pour nous demander ce qu'elles pouvaient faire pour nous aider. Plus de 22 000 demandes d'entreprises intéressées ou capables de vendre au Canada sont en cours d'examen et tous les efforts sont faits pour assurer les livraisons le plus rapidement possible.
- Nous avons annoncé une nouvelle stratégie qui permettra aux entreprises d'apporter plus facilement leur aide en cette période critique.
- Nous avons lancé le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 afin de nous assurer que nous pouvons produire rapidement, ici au Canada, les choses dont nous avons besoin pour prévenir la propagation du virus.

- Depuis son lancement, nous avons parlé à plus de 2 900 entreprises canadiennes qui ont offert leur expertise et leur capacité pour répondre aux besoins du pays en matière d'équipements de protection individuelle et de fournitures médicales essentielles.
- Nous avons signé des contrats d'achat avec plusieurs entreprises canadiennes pour la fabrication de fournitures médicales telles que des ventilateurs, des masques chirurgicaux, des blouses médicales et des trousseaux de dépistage. Nous avons également signé des lettres d'intention avec cinq autres entreprises : Precision Biomonitoring, Fluid Energy Group, Irving Oil, Calko Group et Stanfield's.
- Cette initiative aidera les entreprises qui fabriquent déjà des produits tels que des masques, des ventilateurs et des désinfectants pour les mains à augmenter massivement leur production.
- Elle apportera également un soutien à ceux qui souhaitent rééquiper leurs installations de fabrication pour contribuer à cette lutte.
- Le gouvernement a commandé des millions de fournitures pour alléger la pression sur les établissements de santé.

- Nous avons commandé plus de 230 millions de masques chirurgicaux et plus de 16 millions ont déjà été livrés.
- Nous avons commandé environ 75 millions de masques N95.
- Nous avons reçu près de 10 millions de paires de gants médicaux et nous en achetons des centaines de millions d'autres.
- Nous mobilisons tout le Canada pour protéger nos travailleurs de la santé afin qu'ils puissent continuer à protéger tous les Canadiens. Tout le monde sur le pont.

Fermeture de Service Canada

Responsable : Familles

- Notre gouvernement est déterminé à faire en sorte que les Canadiens aient accès aux prestations de Service Canada sur lesquelles ils comptent.
- Après avoir examiné nos opérations, nous allons fermer les bureaux « en personne » de Service Canada, afin de mettre tous les efforts sur les services en ligne et téléphoniques, qui restent ouverts, pour mieux servir les Canadiens.
- Notre priorité absolue est de faire en sorte que les Canadiens puissent obtenir les prestations dont ils ont besoin, tout en protégeant leur santé et leur sécurité. L'annonce d'hier contribuera à faire en sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens obtiennent les services dont ils ont besoin.

Fonds de soutien aux communautés autochtones

Responsable : SAC

- Nous reconnaissons que les Premières nations, les Inuits et les Métis sont parmi les plus vulnérables et qu'ils sont confrontés à des défis uniques dans le cadre de la mise en œuvre de la COVID-19
- C'est pourquoi nous apportons un soutien immédiat par le biais du Fonds de soutien aux communautés fondé sur les distinctions afin que les communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis puissent répondre à leurs besoins spécifiques alors qu'elles se préparent et réagissent à la propagation de la COVID19.
- Les communautés autochtones sont incroyablement résilientes et débordent de solutions et d'idées novatrices. Ces fonds seront versés directement aux communautés et aux groupes autochtones dans tout le pays, afin de permettre une souplesse maximale dans l'adaptation des réponses aux besoins locaux.
- Ces fonds peuvent être utilisés pour appuyer les mesures suivantes, sans s'y limiter :
 - le soutien aux Aînés;
 - l'insécurité alimentaire;
 - le soutien éducatif et autre pour les enfants;
 - l'assistance en matière de santé mentale et les services d'intervention d'urgence.
- Ce n'est qu'un début. Nous savons que davantage de soutien sera nécessaire et nous serons là pour veiller à ce qu'aucune communauté indigène ne soit laissée pour compte.

Agriculture

Responsable : Agriculture

- Nos agriculteurs et nos entreprises alimentaires jouent un rôle essentiel dans le plan de notre pays pour gérer l'épidémie de COVID-19.
- Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre fiable est essentielle aux entreprises alimentaires sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. L'Arrêté d'urgence exemptant les travailleurs étrangers temporaires des restrictions de voyage est désormais en vigueur, et nous travaillons en étroite collaboration avec le secteur pour élaborer des protocoles sanitaires afin de garantir que les travailleurs puissent observer en toute sécurité une période d'isolement de 14 jours à leur entrée dans le pays.
- Nous soutenons également les agriculteurs en accordant à Financement agricole Canada une capacité de prêt supplémentaire de 5 milliards de dollars et un Programme de sursis de paiement anticipé de 6 mois pour les prêts accordés à plusieurs secteurs, notamment les producteurs de céréales, d'oléagineux et de légumineuses, les éleveurs de bovins et les

producteurs de fleurs. Ces mesures n'alourdissent pas le fardeau de la dette des agriculteurs. Elles les aideront à résoudre leurs problèmes de trésorerie et leur donneront la marge de manœuvre financière dont ils ont besoin pour acheter les intrants nécessaires à la prochaine saison de plantation.

- **Nous continuerons à suivre de près l'évolution de la situation et sommes prêts à soutenir nos agriculteurs et notre secteur de la transformation alimentaire, qui fournissent un service essentiel aux Canadiens.**

Tristan Laycock

Legislative Assistant and Issues Manager | Adjoint législatif et coordonateur d'enjeux

Office of the Honourable Anita Anand | Bureau de l'honorable Anita Anand
Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
PDP III, Tour A, 1er étage, 11 rue Laurier, Gatineau (QC), Canada K1A 0S5
tristan.laycock@canada.ca
Cellulaire: 343-550-3160
Government of Canada | Gouvernement du Canada